

**PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

27 mai 2020

13 h 30

ZOOM

<https://zoom.us/j/5813087327>

**Présences :** M. Normand Lacasse, président, CS des Découvreurs  
M. Richard Coulombe, 1<sup>er</sup> vice-président, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (départ à 15h30)  
M<sup>me</sup> Yanik Arbour, 2<sup>e</sup> vice-présidente, CS de Saint-Hyacinthe  
M. Alexandre Marion, trésorier, CS des Monts-et-Marées  
M. Nick St-Pierre, administrateur, CS du Pays-des-Bleuets (départ à 15h30)  
M<sup>me</sup> Luce Quévillon, administratrice, CS de Pierre Neveu  
M<sup>me</sup> Geneviève Bourdeau, directrice générale  
M<sup>me</sup> Hélène Leduc, agente de développement FP-FBE, TRÉAQ  
M<sup>me</sup> Geneviève Talbot, agente de développement FGA et responsable des communications, TRÉAQ

**Absences :** M. Richard Coulombe, 1<sup>er</sup> vice-président, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (à partir de 15h30)  
M. Nick St-Pierre, administrateur, CS du Pays-des-Bleuets (à partir de 15h30)

#### **74.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ; (DÉCISION)**

---

L'ordre du jour est adopté tel quel.

*Résolution 74-01-476*

*Il est proposé par M. Normand Lacasse  
appuyé par M. Richard Coulombe d'adopter l'ordre du jour.*

#### **74.02 FINANCES**

---

#### 74.02.1 ÉTATS FINANCIERS ANNUELS VÉRIFIÉS; (RÉSOLUTION)

M. Jean-François Morency, auditeur indépendant, de la firme Mallette présente les états financiers annuels vérifiés. Il conclut que la TRÉAQ est en bonne santé financière et que les ratios financiers souvent utilisés pour les OSBL sont respectés.

##### Résolution 74-02-1-477

*Il est proposé par M. Alexandre Marion  
appuyé par Mme Luce Quévillon  
que les états financiers annuels vérifiés soient adoptés  
et soient déposés à l'assemblée générale annuelle de la TRÉAQ.*

#### 74.02.2 RÉALISATION DE L'AUDIT 2020-2021; (DÉCISION)

L'offre de services reçue par la Firme Mallette pour la réalisation de l'audit 2020-2021 est de 5525\$; une augmentation de 275\$ par rapport à l'année 2019-2020.

##### Résolution 74-02-2-478

*Il est proposé par M. Alexandre Marion  
appuyé par M. Nick Saint-Pierre  
que la réalisation de l'audit 2020-2021 soit effectuée par la firme Mallette.*

#### 74.02.3 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021; (DÉCISION)

M. Alexandre Marion, en collaboration avec Mme Geneviève Bourdeau, présente les prévisions budgétaires 2020-2021. Différents documents complémentaires apportant d'autres précisions aux prévisions budgétaires sont présentés, notamment la nouvelle directive « Ressources Humaines (RH) » qui prévoit une bonification de la rémunération du travail des consultants externes (conseillers experts sur le terrain) pour l'exercice financier 2020-2021, s'appliquant de manière rétroactive à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020. **(suivi)**

##### Résolution 74-02-3-479

*Il est proposé par Mme Luce Quévillon  
appuyée par M. Alexandre Marion  
que les prévisions budgétaires 2020-2021 ainsi que la nouvelle directive « RH » régissant la  
rémunération du travail des consultants externes soient adoptées*

#### 74.03 ADHÉSIONS ; (INFORMATION)

---

Mme Geneviève Talbot informe les membres du conseil d'administration qu'un lien vers une vidéo promotionnelle de la TRÉAQ : *la TRÉAQ, c'est bien plus qu'un colloque*, sera inséré dans la lettre envoyée aux directions générales pour le renouvellement des adhésions vers la mi-juin. Cette vidéo se veut un incitatif au renouvellement des adhésions à la TRÉAQ. Les membres du CA voient cette initiative d'un bon œil.

#### **74.04 DEMANDE D'UN SIÈGE POUR LES CS ANGLOPHONES AU COMITÉ DE COORDINATION; (DÉCISION)**

---

Mme Geneviève Bourdeau informe les membres du CA qu'elle a reçu une demande de la part des commissions scolaires anglophones exprimant leur souhait d'obtenir un siège au sein du comité de coordination de la TRÉAQ. Selon eux, un représentant de la communauté « anglophone » serait bénéfique comme moyen efficace de diffuser l'information. Ils souhaiteraient soutenir les initiatives de la TRÉAQ en communiquant en anglais avec l'ensemble de leurs membres. Un représentant au comité de coordination de la TRÉAQ donnerait une voix commune aux 9 CS anglophones et ferait en sorte qu'elles ne seraient plus oubliées comme elles l'ont parfois déjà été par l'intermédiaire des tables régionales.

Les membres du conseil d'administration sont d'accord d'accorder un quatorzième siège à une commission scolaire anglophone membre de la TRÉAQ, déléguée par l'ensemble des 9 CS anglophones, afin de jouer le rôle de représentant des CS anglophones au comité de coordination. Ce siège appartiendrait à une personne faisant partie d'une CS et non pas à une association ou un regroupement étant donné que les membres de la TRÉAQ sont les commissions scolaires et les organisations scolaires autochtones. De plus, il est convenu que le délégué devra faire partie d'une CS membre de la TRÉAQ.

##### *Résolution 74-04-480*

*Il est proposé par M. Richard Coulombe  
appuyé par Mme Yanik Arbour*

*que les 9 commissions scolaires anglophones puissent désigner une commission scolaire anglophone membre de la TRÉAQ afin de siéger à son comité de coordination en leur nom.*

#### **74.05 MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX; (DÉCISION)**

---

Quelques modifications mineures ont été ajoutées aux Règlements généraux adoptés lors de la rencontre du conseil d'administration du 3 avril 2020, notamment aux chapitres de l'assemblée générale annuelle et des élections des membres du conseil d'administration. Une nouvelle résolution est nécessaire.

##### *Résolution 74-05-481*

*Il est proposé par M. Normand Lacasse  
appuyé par Mme Luce Quévillon*

*que les règlements généraux amendés en date du 27 mai  
soient adoptés et présentés à l'assemblée générale 2020.*

#### **74.06 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE;**

---

##### **74.06.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL; (INFORMATION)**

Les membres du conseil d'administration soulignent la qualité du document. Par ailleurs, ils soulèvent quelques coquilles qui sont notées par l'équipe de la permanence et seront corrigées.

Le rapport annuel présenté fait état des activités de la TRÉAQ s'étalant jusqu'au mois de mai 2020 bien que son année financière se terminait au 31 mars, par exemple en relatant les actions posées dans le cadre de la gestion de crise de la COVID-19. En effet, il s'agit d'un

débordement sur l'année financière 2020-2021 et ces actions devraient apparaître dans le rapport d'activités annuel de l'année 2020-2021. Bien que la majorité de nos membres fonctionnent en année scolaire (1<sup>er</sup> juillet au 30 juin), la TRÉAQ fonctionne, quant à elle, en année financière (1<sup>er</sup> avril au 31 mars). Des vérifications seront faites auprès de notre principal bailleur de fonds, le MEES, et de la firme comptable Mallette afin de connaître nos droits et devoirs à ce sujet. **(suivi)**

La façon légale sera retenue pour la présentation du rapport d'activités annuel à l'assemblée générale annuelle 2020.

Le président propose que le rapport inclut les événements postérieurs au 31 mars 2020 compte tenu de la situation particulière de cette année. À la suite des échanges sur le sujet, les membres se disent en accord avec l'orientation proposée. Mme Bourdeau effectuera les suivis nécessaires auprès du MEES pour confirmer le tout.

#### **74.06.2 DOSSIERS PRIORITAIRES 2020-2021; (DÉCISION)**

Les dossiers prioritaires 2020-2021 proposés aux membres du conseil d'administration font l'unanimité. On les trouve précis, concrets, porteurs et dynamiques. Il faut modifier : « loi 40 » pour « projet de loi 40 » dans l'ensemble du document.

#### *Résolution 74-06-2-482*

*Il est proposé par Mme Luce Quévillon  
appuyée par Mme Yanik Arbour  
que les dossiers prioritaires 2020-2021 soient adoptés  
et déposés à l'assemblée générale annuelle pour fins de discussion.*

#### **74.06.3 DÉROULEMENT À DISTANCE ET TEST DE SIMPLY VOTING; (INFORMATION)**

Nous testons la plate-forme de votation à distance Simply Voting pour la future élection de membres du conseil d'administration 2020-2021. Tout fonctionne bien. Une fois que les électeurs ont reçu le courriel d'invitation avec un identifiant et un mot de passe, il est facile d'aller les voter et les résultats sont générés en quelques minutes. À l'assemblée générale annuelle, les résultats du vote seront communiqués au président, M. Normand Lacasse, qui les divulguera à l'assemblée.

##### **74.06.3.1 Surveillance du vote**

Il est proposé que M. Richard Coulombe agisse à titre de scrutateur d'élections lors de l'AGA. Au moment venu, il se retirera de la rencontre ZOOM AGA pour rejoindre Mme Éliane Di Zazzo et s'assurer que la compilation des résultats se fait en bonne et due forme en utilisant le partage d'écran virtuel. Une fois le tout compilé, M. Coulombe reviendra à la rencontre ZOOM du CA.

#### **74.07 COMMUNICATION (INFORMATION)**

---

##### **74.07.3 SUIVI INTRANET;**

Mme Geneviève Talbot explique que la TRÉAQ a décidé, pour l'instant, de conserver l'Intranet (accès réservé aux membres) sur WORDPRESS, comme il apparaît tel quel au [www.treaq.ca](http://www.treaq.ca). Après avoir analysé la possibilité de transférer l'Intranet sur un SharePoint de la TRÉAQ sur OFFICE 365 et avoir reçu des avis d'experts tels que la firme SOGES-TECH et M. Philippe Plamondon, formateur OFFICE 365, des questionnements persistaient à savoir s'il s'agissait

de la bonne solution pour notre organisation. Le fait d'ouvrir l'accès à notre SharePoint TRÉAQ à 73 organisations à l'externe suscitaient des réserves de la part des experts consultés.

Pour le moment, toute l'équipe de la permanence a entrepris une formation sur OFFICE 365. Parallèlement, le ONEDRIVE de la TRÉAQ sera totalement transféré sur un SharePoint permanence à la mi-juin. Par la suite, nous devrions créer un SharePoint pour le conseil d'administration, une fois que nous nous serons mieux familiarisées avec l'outil.

D'ici là, toutes les situations d'apprentissage en FBE seront déposées sur l'intranet actuel. La totalité des identifiants et des mots de passe pour les 71 organisations membres sera vérifiée ces informations seront retransmises dans les lettres aux directions générales pour le renouvellement des adhésions 2020-2021.

Mme Yanik Arbour manifeste l'intérêt pour la TRÉAQ de se retrouver dans le paysage TEAMS des organisations scolaires afin de favoriser une proximité avec nos membres et aussi, pour se retrouver aux côtés d'autres organisations partenaires qui utilisent déjà cet environnement. Selon elle, c'est important pour le positionnement de la TRÉAQ.

#### **74.08 DIVERS;**

---

Mme Geneviève Bourdeau remercie Mme Éliane Di Zazzo pour le travail accompli à la TRÉAQ. Elle quittera son poste le 1<sup>er</sup> juin.

#### **74.09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE; (DÉCISION)**

---

##### *Résolution 74-09-483*

*Il est proposé par M. Normand Lacasse  
appuyé par Mme Yanik Arbour  
que l'assemblée soit levée.*



M. Normand Lacasse  
Président



M<sup>me</sup> Geneviève Bourdeau  
Directrice générale